

Jeudi 18 septembre 2003

A Havré, Itradec inconmode

TOUTE LA VILLE EN PARLE

VALÉRY SAINTGHISLAIN

L'intercommunale Itradec traite un peu les déchets... et maltraite beaucoup ses voisins. La patience des riverains de l'unité de biométhanisation d'Havré-Ghislage a des limites. Et après deux années et... des poussières, ces dernières sont franchies. Désormais, c'est avec ironie mais aussi armés d'une volonté farouche que cessent enfin les nuisances (dans un ordre décroissant : les odeurs nauséabondes, le bruit et les retombées de poussières) que ses voisins s'expriment. Les odeurs sont présentes depuis le démarrage de l'exploitation. Non pas en permanence mais de manière récurrente et dans une durée qui peut varier de deux à dix jours par mois, assure Jean Liénard, un des membres du comité d'accompagnement.

Ces désagréments sont perceptibles dans un rayon de 1.000 mètres autour d'Itradec, allant d'Obourg (rues des Bruyères et à Havré), soit une population cible de 1.200 à 1.500 personnes.

412 d'entre elles ont d'ailleurs paraphé une pétition de protestation qui vient d'être adressée au bourgmestre. Les démarches entreprises jusqu'ici n'ont rien solutionné (plaintes téléphoniques auprès d'Itradec, doléances relayées par le comité d'accompagnement, sollicitation de la police locale, demande d'intervention de la police de l'environnement). Les riverains ont convoqué une conférence de presse et menacent pour certains de déposer plainte devant les tribunaux.

Cela fait deux ans et demi que ça dure. Ça suffit, peste Chantal Reghem qui a la désagréable impression d'avoir été menée par le bout du nez. Chaque fois que j'assiste au comité d'accompagnement, je perds mon temps. José Wibaut est d'avis que la Région wallonne ferait bien de maîtriser correctement ce qui existe déjà avant d'envisager de nouvelles implantations de biométhanisation. Quant à Léonard Pierre, il pense, lui, que si les odeurs gagnaient un jour le centre de Mons, peut-être qu'on réagirait. Tous, en tout cas, refusent des sparadraps sur une jambe de bois comme le pompage du jus qui stagne dans la fosse de stockage ou le renouvellement du biofiltre. Nous demandons qu'à l'avenir, lorsqu'un incident avec dégagement d'odeurs se produit, une information écrite soit adressée au comité d'accompagnement, qu'une étude scientifique sur les odeurs, le bruit et la santé des riverains soit menée et la construction d'un sas par lequel les camions devraient transiter pour accéder au hall de réception d'Itradec, formule Jean Liénard.

Olivier Picron, le directeur d'Itradec, comprend l'agacement, voire l'exaspération des riverains. Nous avons connu quelques mauvais jours en août et l'inauguration des installations prévue vendredi doit cristalliser la problématique, analyse-t-il. Cela n'empêche pas Itradec d'étudier la solution la plus adéquate. Une technique, déjà utilisée dans certaines fabriques de compost ou de levures, se dégage du lot : l'éolage. La technologie s'inspire des turbines de l'aviation. Elle présente l'avantage d'aspirer de gros volumes d'air (300.000 m³ à l'heure contre 35.000 pour le biofiltre actuel) et de les chasser à haute altitude. L'investissement de 100.000 euros pourrait être avalisé par le conseil d'administration si toutes les garanties d'efficacité sont données.